

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Cimetières de Libreville : des saturations reportées

TOUSSAINT. Offrant encore des possibilités d'exploitation pour certains à six ans, les cimetières de la capitale ont encore de beaux jours devant eux. Ce qui n'occulte pas la prévention de leurs saturations par des projets de nouveaux sites d'inhumation.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Le problème de cimetières pourrait devenir, dans les années à venir, un casse-tête pour la municipalité de Libreville. En raison de leur situation proche de la saturation. Et elle est la même dans les quatre cimetières (deux municipaux de Lalala et Mindoubé, confessionnel de l'Église évangélique du Gabon (EEG) à Baraka-Mission, et celui communautaire de Plaine-Niger). Déjà qu'une rumeur, datant de quelques années, signalait la saturation de ces catacombes au point où "on enterrait les personnes au-dessus d'anciennes tombes", pouvait-on entendre.

S'il est vrai que ces cimetières

n'ont pas de possibilités d'extension infinies, ils disposent encore de la place pour de nombreuses inhumations. Les projections faites par les autorités municipales garantissent des prestations en la matière sur des périodes acceptables, en raison de nouveaux endroits, soit découverts, soit déjà en voie d'aménagement dans ces mêmes ossuaires.

L'un des plus anciens de ces "champs de repos", le cimetière municipal de Lalala, fortement délimité en plein cœur de la zone industrielle de Libreville, est proche d'un engorgement définitif. Normal, puisqu'ayant été fondé dans les années 75, "du temps où c'est le maire Lassy qui dirigeait la commune", explique un agent municipal qui se souvient.

En dépit de cette longue durée, le cimetière de Lalala (surplombant le magasin Barnabé-Gabon) ne semble pas prêt à lâcher prise, disposant encore de marges considérables. En effet, il présente encore des zones d'exploitation dont l'une attend la mise en valeur très prochainement. Le directeur des cimetières et des services de thanatopraxie, Jérôme Obiang-Ndong, pense que "contrairement aux apparences, le cimetière municipal de Lalala va encore recevoir des inhumations pour les trois années à venir." Ajoutant: "nous avons trouvé un endroit à l'intérieur et attendons faire une passerelle pour cette extension, grâce à la direction générale de l'Environnement, dont nous dépendons". Plus sollicité de tous les cimetières de Libreville, celui de Mindoubé nourrit encore de belles ambitions d'accueil. Déjà, après Mindoubé 1, 2 et 3, "le site continue de se déployer, pouvant encore accueillir des inhumations pour six ans encore", informe le directeur des cimetières.

Ces nouvelles possibilités sont la résultante d'une gestion spatiale rigoureuse, qui laisse aux



Photo: Maixent Nroufoume

services municipaux l'essentiel des travaux de préparation des fosses et caveaux. "Avant, on laissait les parents s'occuper de l'aménagement des fosses et, très souvent, ils occupaient plus de place qu'il n'en faut. Inutilement. Maintenant, c'est la direction des cimetières qui conçoit le caveau en respectant des normes et caractéristiques; les parents n'apportant que les matériaux. Cela a permis une meilleure planification de l'espace qui autorise de nouvelles perspectives d'exploitation", souligne Jérôme Obiang-Ndong.

Cette gestion de l'espace (et bien d'autres choses) figure au nombre des innovations à l'actif de l'équipe municipale actuelle, qui a donné des instructions

fermes pour des cimetières plus avenants. Les autres tâches consistent en la remise en état des tombes délabrées dont les structures cèdent souvent sous l'action des intempéries et du temps. Ces réfections entamées depuis peu redonnent de la ... vie à ces lieux de repos.

Mais la menace des engorgements n'est pas pour autant proscrite. Si les efforts actuels permettent de retarder ces échéances, ils ne peuvent occulter la nécessité de prévoir de nouveaux sites pour accueillir des inhumations. D'où se pose à nouveau la question de la création du grand cimetière de Bambouchine, pour prévenir la fin des exploitations des catacombes actuelles.

Le clin d'œil de *lybek*



Mourir, ça coûte combien ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Au moment des obsèques, les factures, en général, explosent, laissant les familles, les amis et connaissances du défunt dans le plus grand désarroi. À la peine de la perte d'un être cher s'ajoute la lourde douleur du coût, parfois plus qu'exorbitant, des charges funéraires. Entre les frais de conservation de la dépouille à la morgue et ceux des divers achats (cercueils, vêtements, accessoires, pierres tombales, etc.) et locations (chapelles ardentes, tentes parfois climatisées, chorales, appareils de

sonorisation, etc.), la note, au final, devient très salée.

Accompagner un mort à sa dernière demeure coûte aussi cher au Gabon, sinon plus, qu'assurer les charges d'une personne encore en vie. Les frais d'un enterrement aujourd'hui, en général, ne coûtent pas moins de 3 millions de francs CFA. Et là c'est dans le plus modeste des cas. Dans certaines circonstances, les enchères grimpent même à 10 millions de francs. Voire plus.

Heureusement que la solidarité entre familles est particulièrement agissante à pareil moment. Mais la bonne nouvelle encore, c'est de voir quelques structures s'organiser pour

apporter un soutien et un appui multiformes aux familles et personnes éplorées. C'est le cas, par exemple, des assurances Sunu qui, avec leur produit Ibekelia, permettent aux personnes de souscrire une assurance décès leur permettant, le moment venu, de se voir accompagner sur tous les plans.

C'est le cas également de certaines agences d'organisations funéraires tels que Zora Planner, qui offre un service d'accompagnement (avis de décès en ligne, déclaration, dossier de transfert de corps, organisation de veillées, etc.) pour soulager de toutes les difficultés liées à l'organisation des funérailles.